



Dialogue social, droit syndical ... La rupture !

Sous l'impulsion de la direction SNCF, le morcèlement s'accélère !

Après avoir trahi les cheminot-e-s en imposant une filialisation systématique pour répondre aux appels d'offres TER. Après avoir abandonné les 5000 cheminot-e-s du Fret à leur sort avant de les privatiser dans une opération d'ouverture du capital de sa branche marchandises, la direction SNCF accélère sur ses projets de morcèlement. A travers ses projets « destination 2030 » à SNCF Voyageurs ou « Résonances » à SNCF Réseau, on ne peut que constater que le démantèlement se poursuit à marche forcée. Fini le groupe SNCF, plus de pilote dans l'avion, mais des activités ferroviaires séparées, aux intérêts divergents, qui ne rendent de compte à personne et qui remontent seulement des bilans financiers à une holding sans réels pouvoirs ou comme disent les libéraux, avec une gouvernance qui ne s'occuperait plus des sujets liés aux conditions d'emploi des cheminot-e-s.

Affaiblir le dialogue social et le droit syndical pour accélérer le démantèlement !

Sous prétexte « d'adapter » le dialogue social et le droit syndical à leur politique de filiale tous azimuts et la fin de l'unité des sociétés SNCF, la Direction a proposé aux organisations syndicales de négocier un accord sur le dialogue social et le droit syndical. Pour la fédération SUD-Rail, ce projet de texte patronal constitue une des plus grandes attaques sur le droit des salarié-e-s à pratiquer le syndicalisme dans les différentes structures qui forment le groupe SNCF. Outre la suppression quasi-totale des moyens syndicaux et des capacités d'actions des fédérations syndicales, pourtant représentatives dans la branche ferroviaire, dans les sociétés/filiales créées, nous faisons le constat que l'absence de droit syndical pour les salarié-e-s ne disposant pas d'un mandat d'élu-e-s, s'accompagnera d'une baisse drastique du nombre de délégués syndicaux, de l'interdiction pour les délégué-e-s syndicaux centraux d'intervenir ou de participer aux négociations dans les filiales, de la non-reconnaissance de nos structures régionales ... La liste est longue des attaques patronales contre le syndicalisme de terrain que représente SUD-Rail.

Face à ces attaques sans précédent sur le droit des salarié-e-s, la rupture !

Malgré de multiples interventions, souvent intersyndicales, la direction SNCF continue de dérouler son calendrier et d'égrener les « lignes rouges » des activités face à des revendications pourtant légitimes. Nous ne nous trompons pas sur l'objectif, c'est bien le démantèlement des capacités de résistance au moment où tout le cadre social des cheminot-e-s va être remis en cause qui est recherché par la direction. Pour essayer de diviser les fédérations entre elles, elle propose des garanties sur les postes de permanents syndicaux nationaux (*qui de fait ne serviraient plus à grand-chose*). SUD-Rail ne tombera pas dans ce piège grossier qui empêcherait les cheminot-e-s de pouvoir disposer des moyens nécessaires à l'exercice d'un syndicalisme de terrain.

Devant l'intransigeance des directions des activités qui refusent d'ouvrir des négociations loyales sur la base du besoin et des intérêts des cheminot-e-s, SUD-Rail, réuni en conseil fédéral ce jour, a décidé d'acter la rupture complète du dialogue social avec la direction SNCF. Cette décision signifie, qu'en dehors des démarches liées à notre initiative, à des préavis de grève et à la défense individuelle des salarié-e-s, SUD-Rail ne participera plus à l'ensemble des instances représentatives, aux réunions organisées par la direction et décide durcir les contacts avec la direction.

Nous attendons de la direction SNCF, de son PDG et du ministre des Transports qu'ils prennent la mesure des décisions de leurs subordonné-e-s et qu'il les fasse revenir à la raison avant que la situation sociale ne devienne incontrôlable !